



- 28-Octobre 2024** FORUM D'AFFAIRES
Palais de KIGBE - Salle de conférence (Agateka Hall)
- 29-Octobre 2024** CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES
Palais présidentiel de KIRIRI (B3)
- 31-Octobre 2024** SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENTS
Palais présidentiel de KIRIRI (B3)

Un prix en déphasage avec le marché (page 3)



En tant que seule entreprise de production du sucre au Burundi, la SOSUMO fixe le prix du sucre par kilo en tenant compte du coût de production.

INTEGRATION REGIONALE



COMESA

La TDB, une institution financière méconnue ? (page 2)

INTEGRATION REGIONALE



COMESA

Différents projets réalisés par le COMESA au Burundi (page 4)

SPORT



Urunani BBC

Road to BAL : Urunani BBC excelle et rejoint Elite16 (page 7)

Editorial

Les ménages en panne sèche



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication

les sources d'eau souterraines ou gravitationnaires est privée d'eau potable depuis une semaine. Les techniciens de la REGIDESO tentent de rétablir l'alimentation en eau, mais en vain. Cette panne signalée sur le tuyau gros calibre complique la tâche aux techniciens qui ont mobilisé leur arsenal. Malgré les promesses du ministre de l'Energie de normaliser la situation, des milliers d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable. Le spectre de la propagation des maladies liées au manque d'hygiène se dessine. Les gestionnaires des lieux publics tels que les restaurants, les débits de boissons et les hôtels, les écoles ou encore les églises doivent rester vigilants.

La pénurie d'eau potable est lourde de conséquences. Les habitants

sillonnent les quartiers à la recherche d'un point d'eau. Les images des femmes et des enfants qui puisent les eaux de surface qui s'infiltrent via les parois des caniveaux a fait le tour des réseaux sociaux. L'opinion est choquée par cette pénurie généralisée de cette ressource indispensable à la vie. Ceux qui ont des moyens circulent avec des bidons ou des bacs plastiques pour rentrer avec de l'eau dans leurs voitures. D'autres font la queue à longue de journées devant les robinets publics rattachés aux pompes des eaux de la nappe phréatique récemment installées par les ONGs humanitaires. Parallèlement, une dizaine de camions citernes de la police ont été dépêchés dans la zone touchée pour atténuer les effets.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Le manque criant d'eau potable profite en partie aux fabricants des eaux minérales qui écoulent facilement leurs stocks. Les taxi-vélos reconvertis en transporteurs d'eau vendent cette denrée rare comme beau leur semble. Les prix combien prohibitifs poussent une partie de la population à faire recours aux cours d'eau et aux rivières qui traversent la ville de Bujumbura au péril de leurs vies. Comme mesures préventives, une des institutions universitaires a momentanément suspendu ses activités académiques le temps que la situation se rétablisse. Les humoristes caricaturent la situation en évoquant les souvenirs des beaux vieux temps où les enfants se mouillaient sous l'averse. Ainsi, les habitants des quartiers sans eau

collectent les eaux de pluies dont ils font bon usage en cette période pluvieuse. Malheureusement, le caractère imprévisible de la pluviométrie ne permet pas de miser sur cette source. Les ménages dotés des dispositifs de captage des eaux de la nappe phréatique permettent aux habitants de tenir pendant quelques jours.

L'eau c'est la vie. Encore faudrait-il que la population ait accès à cette ressource rare dans un pays à réseau hydrographique très dense. Cette pénurie montre l'urgence de réhabiliter le réseau et de diversifier les sources d'eau potable. La libéralisation du secteur pour attirer les investisseurs vers les programmes WASH est à encourager dans un contexte d'investissements publics limités.

La pénurie d'eau potable entre dans une nouvelle phase avec la panne signalée sur le grand conduit d'amené sur la Ntakangwa. Toute la partie Nord à l'exception des zones desservies par

INTEGRATION REGIONALE

La TDB, une institution financière méconnue?

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) s'est dotée de plusieurs entités dont une institution financière : la Trade and Development Bank (TDB). Elle est considérée comme le bras financier du COMESA. En novembre 2019, un reporter du journal Burundi a réussi à pénétrer l'enceinte de l'ancien siège social de la banque pour en savoir plus sur le fonctionnement de cette institution financière assez particulière. Récit.

La Trade and Development Bank (TDB), anciennement connue comme Banque de la ZEP, est une institution financière de commerce et de développement en Afrique. Celui qui aurait emprunté la chaussée Prince Louis Rwagasore (tronçon centre-ville jusqu'à l'INSS) a certainement entendu les passagers à bord des bus dire au chauffeur de les déposer à la ZEP. Comme si c'était leur destination. En réalité, il n'en est rien. A quoi sert ce bâtiment complètement rénové dont une partie du rez-de-chaussée abrite également le siège d'une société de télécoms et sa filiale de services financiers numériques ? Quel est le contexte de sa mise en place ? Pour quelle finalité ? Burundi Eco est allé chercher des réponses.

L'absence de mouvement à l'intérieur du bâtiment ou des files d'attente devant les guichets piquent notre curiosité. Ce jour-là, il n'y avait personne à la réception, ni le

réceptionniste qui s'absentait un moment. Dans les autres banques commerciales, on est habitué à l'affluence des clients tellement que les banques ont du mal à réduire les files d'attente devant les guichets. A son arrivée, le réceptionniste a rejeté notre requête d'informations sur le fonctionnement de la fameuse banque de la ZEP qui a d'ailleurs changé d'appellation. Nous n'avons reçu qu'une factsheet d'informations sommaires sur la banque.

Un programme d'intégration régionale en perpétuelle mutation

La Zone d'Echanges Préférentiels des Etats de l'Afrique orientale et australe (ZEP) a été créée en 1981. C'était dans le cadre du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final adoptés par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), l'actuelle Union Africaine. La ZEP a été transformée en COMESA en 1994. Elle avait été mise en place dans le but de tirer parti d'un marché plus vaste, de partager l'héritage et le destin communs de la région ainsi que de permettre la coopération sociale et économique. En 1985 fut créée la banque de la ZEP.

Parmi les principaux objectifs de la banque de la ZEP figure notamment la promotion et le développement des infrastructures, des exportations et des entreprises dans les Etats membres. Elle vise également à accélérer le développement et l'approfondissement des marchés financiers et des capitaux dans les Etats membres.

De la PTA Bank à la Trade and Development Bank

En 2017, la Preferential Trade Area Bank (PTA Bank) ou Banque de la ZEP change de dénomination et devient la Banque de commerce et de développement d'Afrique Orientale et Australe. C'était dans le but d'attirer plus d'investissements. Elle devient donc une institution financière multilatérale de développement fondée sur des traités, dont les actifs dépassent 7 milliards USD en 2021.

La TDB a pour mandat de financer et de favoriser le commerce, l'intégration économique régionale et le développement durable par le



biais du financement du commerce, du financement de projets et d'infrastructures et de la gestion des actifs. Le siège social de la TDB est situé à la fois au Burundi et en Ile Maurice avec des bureaux régionaux au Kenya, au Zimbabwe et en Ethiopie.

Actionnariat de la TDB

La TDB est l'une des institutions du COMESA dont l'actionnariat est ouvert aux Etats membres du COMESA et aux pays non membres. La Banque compte parmi ses membres 22 Etats membres majoritairement issus du COMESA, de la CAE et de la SADC, deux membres non régionaux, à savoir la Biélorussie et la Chine. En 2021, la banque a 41 actionnaires souverains et institutionnels.

Ces derniers comprennent entre autres : la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banco Nacional de Investimento (Mozambique), les sociétés d'assurance et de réassurance, les institutions de protection sociale ainsi que le Fonds de l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole pour le Développement International (OFID).

Quid des réalisations de la banque de la ZEP ?

En juin 2004, les chefs d'Etat des pays membres du COMESA avaient recommandé le retour du siège de la ZEP à Bujumbura. Douze ans plus tard (2016), le gouvernement

du Burundi signe un accord avec les représentants de la Banque de la ZEP pour la mise en application effective de cette recommandation. La banque de la ZEP a déménagé son siège à Nairobi suite à la crise politique qui a secoué le Burundi depuis 1995. Les cadres de cette institution craignaient pour leur sécurité.

La présence de la Banque de la ZEP au Burundi n'a pas été sans effet. L'une des grandes réalisations de la Banque a été le financement du projet « Burundi Backbone System (BBS) ». On parle d'un budget à crédit qui oscille autour de 13 millions USD pour l'installation du réseau de fibre optique à l'échelle nationale. La banque est intervenue également dans la construction de certaines sociétés implantées au Burundi, notamment l'usine de thé de Mwaro (Prothem) ainsi que la rénovation et/ou la construction des infrastructures de tourisme tels que les hôtels.

Interventions de la TDB en dehors du Burundi

Sur le continent et dans la sous-région, la TDB a appuyé le développement du tissu industriel en construisant des sucreries et des usines de transformation agroalimentaire, la promotion du transport aérien ainsi que la construction des routes. Nous citerons à titre illustratif, la société Tanganda Tea Company au Zimbabwe, la cimenterie Zambezi Portland Cement en Zambie ou encore la centrale hydroélectrique érigée par Hydromax Ltd en Ouganda. Au Rwanda, la TDB a accordé un prêt de 60 millions USD à la compagnie aérienne Rwandair pour l'achat des avions (Airbus A330-200 et A 330-300) et l'agrandissement de ses activités de transport aérien. Elle a aussi prêté un montant de 10 millions de dollars à la Banque de Kigali et 93 millions à la cimenterie CIMERWA.

Vous aurez compris que la Banque de commerce et de développement (TDB) n'est pas une banque commerciale dans laquelle un particulier peut avoir un compte courant et y effectuer des opérations bancaires. C'est plutôt une institution financière permettant aux Etats membres du COMESA de réaliser des projets de grande envergure telle que la construction des infrastructures socio-économiques et le développement du secteur privé via les crédits à long terme. Les grands domaines d'intervention de la banque sont notamment : le transport et la logistique, le secteur financier, l'énergie, l'éducation, les télécoms, les mines, l'industrialisation, etc.

Benjamin Kuriyo

BurundiEco
Hébergement socio-économique gratuit

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint : Mélance Maniragaba
Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 25 Octobre 2024		
Sources : BRB/www.brb.bi		
Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2881	2927
Euro	3118	3168
Shi. Kenyan	22,3341	22,6943
Shi. Tanzanien	1,0573	1,0743
Shi. Ougandais	0,7855	0,7981
Fr Rwandais	2,1302	2,1646

Le coût du charbon de bois en constante augmentation

La majorité des ménages de la ville de Bujumbura dépendent du charbon de bois pour la cuisson des aliments. Le prix de ce produit augmente du jour au jour. De plus, cette hausse s'ajoute à la hausse des prix des autres produits de première nécessité et cela plonge les familles urbaines dans une précarité innommable.

Dans la ville de Bujumbura et ses environs, la vie de la majorité des familles devient de plus en plus intenable. Les sources de revenus demeurent limitées, tandis que le coût des produits de première nécessité ne cesse d'augmenter. La vie est devenue chère et de nombreux ménages survivent dans des conditions précaires. Chaque jour, les dépenses continuent d'augmenter, accentuant ainsi la pauvreté qui meuble le quotidien des citoyens.

Parmi les dépenses quotidiennes des ménages, le charbon de bois largement utilisé pour le chauffage et la cuisson figure en bonne position. Cependant, son prix est volatile et varie d'un jour à l'autre. Actuellement, le prix d'un sac de charbon de bois s'élève à 150 000 Fbu alors qu'il oscillait entre 130 000 et 140 000 Fbu il y a deux mois, indique un vendeur de charbon de bois du quartier Nyakabiga.

Instabilité du prix du charbon de bois

A la 7^{ème} avenue du quartier Bwiza, un vendeur de charbon de bois a souligné que les prix



Les prix du charbon de bois augmentent du jour au jour, plongeant ainsi de nombreux ménages urbains dans la précarité.

de ce produit sont étroitement liés aux fluctuations des coûts d'approvisionnement. En effet, une augmentation de ces coûts entraîne une hausse du prix de ce produit au consommateur. Les prix du charbon de bois varient de 1 000 à 5 000 Fbu en fonction de la quantité. Ainsi, un sac vendu entre 70 000 et 80 000 Fbu il y a trois mois est désormais proposé entre 90 000 et 100 000 Fbu.

Un autre vendeur établi près de la localité de Kigwati dans le même quartier a précisé que les prix du charbon de bois diffèrent selon la taille des sacs. Actuellement, ces

sacs de charbon sont disponibles à des prix de 75 000, 85 000, 120 000 et 130 000 Fbu en fonction de la quantité de charbon contenue dans le sac. Il a également noté qu'au cours des deux derniers mois, toutes ces catégories de sacs avaient subi une augmentation de 10 000 à 15 000 Fbu par sac.

Tous les vendeurs interrogés s'accordent à dire que le coût du charbon de bois est volatile. La principale cause de cette fluctuation est la pénurie persistante des produits pétroliers. De plus, avec les pluies saisonnières, l'approvisionnement en charbon

de bois devient de plus en plus compliqué.

Malaise des consommateurs face à la cherté de la vie

Les citoyens rencontrés à Bujumbura expriment leur inquiétude face à la hausse constante du coût de la vie. Ils soulignent que les dépenses continuent à augmenter alors que leurs revenus restent limités. Une mère de famille rencontrée sur un point de vente du charbon de bois nous a partagé son expérience. Elle dépense désormais entre 3 500 et 5 000 Fbu pour le charbon de bois

par jour alors qu'elle ne dépensait que 2 000 Fbu il y a de cela quatre mois. Pour elle, la situation ne fait qu'empirer. Cette maman a également souligné qu'elle a du mal à subvenir aux besoins essentiels de ses enfants en raison de la persistance de la cherté de la vie.

Parallèlement, Gilbert Buzingo, gérant d'un restaurant à Bwiza a livré son témoignage sur la cherté du prix du charbon de bois. Le prix du sac de charbon de bois qu'il achetait à 90 000 Fbu il y a deux mois a maintenant grimpé à 100 000 Fbu. Cette situation témoigne des défis économiques croissants auxquels sont confrontés les habitants des milieux urbains.

L'utilisation du gaz pour la cuisson, une alternative

Certains ménages optent pour le gaz comme source d'énergie pour la cuisson des aliments. Un jeune résident du quartier Bwiza a partagé son point de vue sur la plus value de cette alternative. Selon lui, l'utilisation du gaz présente de nombreux avantages. Il souligne notamment que le gaz permet une cuisson rapide, tout en aidant également à préserver l'environnement et à maintenir propre les espaces de vie.

Ce jeune a également indiqué que son approvisionnement en gaz à 40 000 Fbu dure environ deux mois. Pour lui, il est crucial que les ménages urbains adoptent l'utilisation du gaz étant entendu qu'il peut leur apporter de nombreux bénéfices.

Jonathan Nzoyibonera

COMMERCE

Baisse du prix du sucre de 8 000 à 6 000 Fbu le kilo

Ce coût demeure prohibitif

Le ministère en charge du commerce a récemment annoncé une réduction du prix du sucre produit par la Société Sucrière du Moso (SOSUMO), lequel est passé de 8 000 à 6 000 Fbu le kilo. Le président de l'ABUCO a salué cette initiative, la considérant comme une avancée positive pour les ménages. Cependant, il souligne que le prix de ce produit reste encore élevé.

Le prix officiel du sucre produit par la Société Sucrière du Moso (SOSUMO) a été revu à la baisse et pointe désormais à 6 000 Fbu le kilo depuis le 17 octobre 2024. Ce tarif a subi une réduction significative par rapport au précédent prix de 8 000 Fbu appliqué aux consommateurs. Cette décision émane de Marie Chantal Nijimbere, ministre en charge du commerce qui a réagi face à l'insatisfaction exprimée par la population burundaise ainsi qu'à celle du Président de la République du Burundi, Evariste Ndayishimiye. Cela fait suite à l'augmentation du prix du sucre par les responsables de la SOSUMO qui est passé de 3 300 à 8 000 Fbu le kilo au cours du mois dernier. Ce sujet a récemment été abordé dans BurundiEco n° 627.

Malgré la révision à la baisse du prix du sucre, Pierre Nduwayo, président de l'Association Burundaise des Consommateurs (ABUCO) estime



Le prix du sucre a été revu à la baisse passant de 8 000 à 6 000 Fbu le kilo.

que le nouveau tarif demeure encore élevé pour les ménages.

En tant que seule entreprise de production du sucre au Burundi, la SOSUMO fixe le prix du sucre par kilo en tenant compte du coût de production. Marie Chantal Nijimbere a noté que, bien que les coûts de production industrielle et de commercialisation du sucre

continuent à augmenter tant au niveau national qu'international, le gouvernement burundais a déjà mis en place des mesures pour réduire les droits de douane et les taxes sur le sucre. Cette stratégie vise à atténuer l'impact des hausses de coûts de production et d'importation.

Bien que le prix du sucre ait été abaissé, la disponibilité de ce

produit demeure problématique dans certains quartiers.

Rareté du sucre de la SOSUMO sur le marché

Malgré la récente baisse du prix du sucre de la société SOSUMO qui est passé de 8 000 à 6 000 Fbu le kilo, il reste introuvable dans certaines boutiques situées au quartier Bwiza. Un boutiquier que nous avons rencontré a exprimé sa frustration, affirmant qu'il a dû abandonner le commerce du sucre car ce produit demeure introuvable.

A l'opposé, un autre commerçant a indiqué qu'il parvenait à vendre le sucre à des prix oscillant entre 300 et 500 Fbu la mesure entre 2 ou 3 cuillère, selon la quantité qu'il propose. Interrogé sur sa source d'approvisionnement, il nous a fait savoir que se procurer ce produit reste compliqué. Il a précisé qu'il s'en provisionne dans le quartier Nyakabiga, mais à un tarif supérieur au prix officiel, ajoutant que la vente du sucre se fait souvent dans la clandestinité.

En outre, un grossiste en sucre situé à la 9^{ème} avenue de Bwiza a signalé que son établissement était en manque de ce produit. Lorsqu'on lui a demandé quand il pourrait recevoir la prochaine livraison, il a préféré garder le silence.

Réaction de l'ABUCO

Le président de l'Association

Burundaise des Consommateurs (ABUCO) a salué la décision du ministre en charge du commerce de réduire le prix du sucre précédemment établi par les responsables de la SOSUMO. Selon lui, cette mesure représente un signal fort à l'endroit des responsables qui tentent d'abuser de l'autorité qui leur est conférée en prenant unilatéralement des décisions qui ont des conséquences néfastes sur la vie des citoyens.

Tout en louant l'intervention du ministre allant dans le sens de réduire le prix du sucre, Nduwayo a souligné que le prix du sucre demeure prohibitif. Cette situation a des répercussions directes empêchant de nombreuses familles d'accéder à ce produit essentiel. Il avertit que les populations vulnérables y compris les enfants et les personnes âgées risquent de voir leur santé se détériorer rapidement en raison de cette situation alarmante.

Il convient donc de rappeler qu'à partir du 8 août 2024, le prix du sucre qu'il soit produit localement ou importé est fixé en fonction du coût de production et d'importation. Cette mesure fait suite à une ordonnance conjointe des ministères des Finances et du Commerce visant à libéraliser le commerce du sucre.

Jonathan Nzoyibonera

Différents projets réalisés par le COMESA au Burundi

Le Burundi s'apprête à accueillir le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) le 31 octobre 2024. En marge de ce sommet, d'autres activités importantes se dérouleront les 28 et 29 octobre 2024, dont le forum économique du COMESA et le Conseil des ministres en charge de la coopération et des affaires étrangères des Etats membres. La ministre en charge du commerce, Marie Chantal Nijimbere, a présenté plusieurs projets que le COMESA a réalisés au Burundi



Selon Marie Chantal Nijimbere, ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, plus de 70% du commerce intra-africain s'effectue dans cette zone de libre-échange tripartite COMESA, EAC et SADC.

Différents projets ont été menés au Burundi dans le cadre du COMESA. Parmi eux, on peut citer, entre autres, le mécanisme d'appui à l'intégration régionale. Le Burundi a bénéficié de la facilité d'ajustement du COMESA, c'est-à-dire que les Etats membres ont compensé les pertes de recettes dues à la mise en œuvre des programmes de libéralisation économique, en soutenant notamment le programme d'intégration dans la région du COMESA. Cela a été déclaré le 22 octobre 2024 par Marie Chantal Nijimbere, ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, lors d'une conférence de presse. En outre, le COMESA a procédé au renforcement des capacités des professionnels du Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la Qualité (BBN).

Aujourd'hui, le Burundi participe

activement aux négociations en cours sur le commerce des services. Les Etats membres du COMESA se sont engagés à libéraliser les secteurs prioritaires, tels que les services de communication, financiers et touristiques. Le Burundi fait partie des 11 Etats ayant soumis leurs engagements lors du premier cycle des négociations. « Pour le cas du Burundi, nous avons soumis des projets d'offres dans le cadre du deuxième cycle des négociations sur le commerce des services dans trois secteurs supplémentaires à savoir: le commerce, la construction

et l'ingénierie », a déclaré Mme Nijimbere.

Vers le lancement officiel du régime commercial simplifié

Le Burundi fait également partie du régime commercial simplifié, qui facilite les échanges des petits et moyens commerçants œuvrant dans le commerce transfrontalier. Un projet de facilitation du commerce dans la région des Grands Lacs a été mis en place et financé par la Banque Mondiale à hauteur de 80

millions USD. Ce régime commercial simplifié sera officiellement lancé au poste frontière de Gatumba-Kavimvira le 30 octobre 2024, sous la coordination du COMESA afin de faciliter le commerce transfrontalier entre le Burundi et la République Démocratique du Congo (RDC).

Le Burundi est également membre du régime de garantie de transit douanier du COMESA, permettant à l'Office Burundais des Recettes (OBR) de sécuriser la perception des taxes sur les marchandises traversant plusieurs pays, notamment via les corridors Nord et Central. Ce régime contribue à réduire considérablement les coûts de transport grâce à l'intégration régionale au sein du COMESA.

Le Burundi a signé et ratifié l'accord sur la zone de libre-échange tripartite COMESA, East African Community (EAC) et Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) en 2015. Cette initiative renforce l'intégration régionale car, aujourd'hui, selon Mme Nijimbere, plus de 70 % du commerce intra-africain s'effectue dans cette zone de libre-échange tripartite. Cela en fait un catalyseur de transformation économique pour les Etats membres du COMESA, de l'EAC et de la SADC.

Une politique d'industrialisation alignée sur celle du COMESA

Le Burundi a adopté une politique d'industrialisation pour la période 2023-2027 en phase avec celle du COMESA. Cette politique a été

validée par le Conseil des ministres et sa stratégie devrait être mise en œuvre jusqu'en 2026. Le Burundi est également un des Etats membres de cette organisation qui utilise aujourd'hui le système douanier automatisé (SYDONIA) au sein de l'OBR grâce au soutien technique et financier du COMESA. De plus, le Burundi est membre du régime de la carte jaune du COMESA utilisée par dix compagnies d'assurance, dont la Société d'Assurance du Burundi (SOCABU).

En plus, le COMESA gère de plusieurs institutions ou agences spécialisées, dont la Trade and Development Bank (TDB), en partenariat avec le gouvernement du Burundi. Par exemple, en 2021, la TDB a octroyé un prêt de 10 millions USD à la Banque Commerciale du Burundi (BANCOBU) pour relever le défi de la demande de liquidités et de devises dans des secteurs clés comme le thé, le café et l'importation des produits stratégiques.

La TDB a également soutenu l'institution de microfinance Women's Initiative for Self Empowerment (WISE) avec une garantie d'environ deux milliards BIF afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin. En outre, la TDB accompagne les petites et moyennes entreprises opérant dans le secteur du cuir en leur octroyant des formations sur l'amélioration de la qualité et de la compétitivité. Elle a également fait don d'une machine de fabrication de chaussures d'une valeur de 59 000 euros, au centre d'incubation du cuir de Kamenge à Bujumbura.

Gilbert Nkurunziza

SANTE

Polio : La lutte continue malgré une diminution des cas

La poliomyélite est une maladie qui peut entraîner une paralysie permanente et la mort. Au Burundi, le nombre de cas a diminué de manière drastique, mais la maladie n'est pas encore éradiquée. Tous les parents ou tuteurs d'enfants sont appelés à faire vacciner leurs enfants en respectant le calendrier vaccinal de routine en vigueur afin d'empêcher l'apparition de nouvelles flambées épidémiques

Le Burundi tout comme le reste du monde a célébré jeudi le 24 octobre 2024 la journée mondiale de lutte contre la poliomyélite sous le thème : « Vers l'éradication de la polio en Afrique ». En marge de la célébration de ladite journée, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida (MSPLS) à travers le Programme Elargi de Vaccination (PEV) en collaboration avec ses partenaires a organisé dans la municipalité de Bujumbura, une conférence de presse afin de sensibiliser le public à la lutte contre la polio et à la promotion de la vaccination afin d'éradiquer cette maladie.

Pascal Ndayongeje, le secrétaire permanent a.i au ministère de la Santé Publique a déclaré que grâce aux efforts mondiaux de vaccination contre la poliomyélite, le nombre de cas a certes diminué de manière drastique, mais que la maladie n'est pas encore éradiquée. « En 2016, le Burundi a été déclaré pays exempt de virus de polio sauvages. Cependant, en novembre 2023, un



Tous les parents ou tuteurs d'enfants sont appelés à faire vacciner leurs enfants en respectant le calendrier vaccinal de routine en vigueur afin d'empêcher l'apparition de nouvelles flambées épidémiques.

cas de polio a été découvert dans le district sanitaire d'Isale dans la province sanitaire de Bujumbura ». Il a aussi annoncé que la célébration de la journée de lutte contre cette maladie dévastatrice est non seulement un rappel du chemin à parcourir, mais aussi une occasion de renouveler les engagements pris envers l'éradication de la polio.

Quid des efforts fournis par le MSPLS ?

Avec l'appui des partenaires de l'initiative mondiale pour l'éradication de la polio et d'autres partenaires au développement, le ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida a lancé une campagne de vaccination de riposte contre cette maladie en

trois passages. Mr Ndayongeje a également indiqué que cette campagne a été couronnée de succès, avec une couverture vaccinale de 98% et que cette intervention a permis de couper court à la transmission du virus de la polio.

Et d'ajouter : « Depuis environ 10 mois, le pays n'a notifié aucun cas confirmé de poliovirus, que ce soit chez les humains ou dans la surveillance environnementale. Pour maintenir ce statut de pays exempt de poliovirus, il est impératif de renforcer les mesures en réponse à un taux de couverture vaccinale inadéquat. Pour réussir ce pari, Pascal Ndayongeje appelle la population burundaise et toutes les parties prenantes à conjuguer leurs efforts pour atteindre notre objectif d'une couverture vaccinale de 95% à l'échelle nationale afin d'empêcher l'apparition de nouvelles flambées épidémiques.

Il appelle également les institutions étatiques, les Ongs, les professionnels de la santé, les médias et chaque citoyen à : promouvoir la vaccination en s'assurant que tous les enfants reçoivent les vaccins nécessaires pour se protéger contre la poliomyélite ; sensibiliser la population à travers le partage d'informations sur l'importance de la vaccination et les moyens de prévention ; soutenir les initiatives locales en participant aux campagnes de vaccination et en appuyant les efforts de surveillance pour détecter la maladie.

Cependant, un appel vibrant est particulièrement lancé à tous les parents ou tuteurs d'enfants pour

qu'ils fassent vacciner leurs enfants en respectant le calendrier vaccinal de routine en vigueur, qui se déroule selon le rythme suivant : à la naissance, à un mois et demi, à deux mois et demi, à trois mois et demi, à 9 mois et à une année et demi.

La polio, une maladie très contagieuse et mortelle

La poliomyélite est une maladie très contagieuse provoquée par un virus (le poliovirus) qui envahit le système nerveux et qui peut entraîner des paralysies irréversibles. Depuis plusieurs décennies, un programme mondial visant à éradiquer cette maladie par la vaccination a été lancé sous le contrôle de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). D'après la déclaration de la structure onusienne pour l'enfance, les résultats de la vaccination sont encourageants, mais beaucoup d'efforts restent encore à fournir, car des milliers d'enfants continuent à être handicapés par cette pathologie.

Afin d'empêcher l'apparition de nouveaux cas et de protéger les enfants déjà affaiblis, il est essentiel de mener des campagnes de vaccination efficaces contre la poliomyélite dans les pays fragiles, touchés par des conflits et vulnérables. Pour ce faire, des pauses humanitaires sont essentielles afin de garantir que les agents de santé aient accès aux enfants et puissent leur administrer les vaccins en toute sécurité.

Aline Niyibigira

Quid des structures du COMESA ?

La capitale économique vibre au rythme du Sommet du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). Les drapeaux et les portraits des chefs d'Etat des pays membres arborent les grands axes de la ville. Des spots publicitaires retentissent à longueur de journées sur les ondes médiatiques alors que les plateformes digitales sont en mode COMESA. La rédaction vous plonge dans le fonctionnement de cette grande organisation qui rassemble une vingtaine de pays

La campagne de communication autour de cet événement de grande envergure qui va rassembler les hommes d'affaires et les décideurs bat son plein. Les supports de communication (des billboards, des panneaux publicitaires ou encore des flags, des spots, ...) annoncent un grand événement en vue. Les médias en ligne s'emparent de l'évènement pour promouvoir l'image du pays comme une destination touristique par excellence.

Cette semaine, la rédaction du journal focalise plutôt son regard sur les structures du COMESA et leur fonctionnement. Il importe de rappeler que l'un des objectifs de cette organisation est de promouvoir les échanges commerciaux entre les pays membres. C'est pour cela qu'une zone de libre-échange (ZLE) et une union douanière ont été créées.

Bref, la promotion du commerce passe par la libéralisation du commerce et la coopération douanière, l'amélioration des transports et des communications, la création d'un environnement propice au développement du secteur privé et l'harmonisation des politiques macro-économiques et monétaires dans toute la région. D'où la mise en place des institutions pour suivre de près l'engagement des parties et les avancées enregistrées pour la mise en œuvre effective de la ZLE.

Description des institutions du COMESA

Le COMESA s'est doté des institutions basées sur les besoins très spécifiques dans la région. Celles-ci participent au développement des compétences et à l'étude approfondie du marché. Pour soutenir son programme d'intégration, le COMESA a mis en place non seulement des institutions financières (la Banque de commerce et de développement), mais aussi une assurance contre les risques non commerciaux et une compagnie de réassurance. Pour faciliter les paiements internationaux, il a été créé un système régional de paiement et de règlement pour ne citer que celles-là.

Voici une brève description de certaines institutions-clés. La Cour de justice du COMESA (CJC) a été créée en 1994 en vertu de l'article 7 du Traité du COMESA en tant que l'un des organes du COMESA. La fonction principale de la Cour est de faire respecter l'Etat de droit dans l'application du Traité du COMESA. Le Conseil des opérateurs économiques du COMESA (CEC) est une organisation des entreprises membres de COMESA et une institution reconnue du secteur privé du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). C'est la voix du secteur privé dans la région.



Le COMESA s'est doté des institutions basées sur les besoins très spécifiques dans la région. Celles-ci participent au développement des compétences et à l'étude approfondie du marché.

La Banque de commerce et de développement (TDB) est une institution financière de commerce et de développement en Afrique. Elle est le bras financier du COMESA bien que l'adhésion soit ouverte aux Etats non-membres du COMESA et aux autres actionnaires institutionnels.

L'Agence pour l'assurance du Commerce en Afrique (ACA) est une institution panafricaine qui fournit une assurance contre les risques politiques aux entreprises, aux investisseurs et aux prêteurs intéressés à faire des affaires en Afrique.

Des institutions spécialisées dans le domaine des affaires et de la recherche

L'Agence d'investissement régionale (AIR) constitue la branche de promotion des investissements du COMESA qui a été lancée en juin 2006, ayant pour mandat de faire de la région COMESA une destination viable et attrayante pour les investisseurs régionaux et internationaux. L'Institut du cuir du COMESA (LLPI) favorise le développement de l'industrie du cuir dans la région COMESA et le développement du secteur du cuir dans les Etats membres.

La Fédération des associations des femmes entrepreneurs du COMESA (COMFWB) a pour objectifs principaux de promouvoir des programmes qui intègrent les femmes dans les activités commerciales et de développement en Afrique orientale et australe.

Dans le domaine du commerce, le COMESA a mis en place une Commission de la concurrence du COMESA (CCC). Celle-ci a la mission de promouvoir et encourager la concurrence en empêchant les pratiques commerciales restrictives et autres restrictions qui entravent le fonctionnement efficace des

marchés. Elle s'occupe du bien-être des consommateurs au sein du marché commun et les protègent contre les comportements offensants des acteurs du marché.

La Compagnie de réassurance de la ZEP (ZEP-Re) souscrit des risques de réassurance vie et non-vie au Kenya, en Ethiopie, en Tanzanie, au Zimbabwe, en Inde, en Ouganda et au Soudan. La société propose des produits d'assurance IARD, automobile, maritime, aviation, vie et médicale. Le siège de la ZEP-Re est située à Nairobi (Kenya). Le Kenya abrite également l'Institut monétaire du COMESA (IMC) créé en 2011. L'Institut est hébergé par la Banque centrale du Kenya et fonctionne main dans la main avec les banques centrales du COMESA.

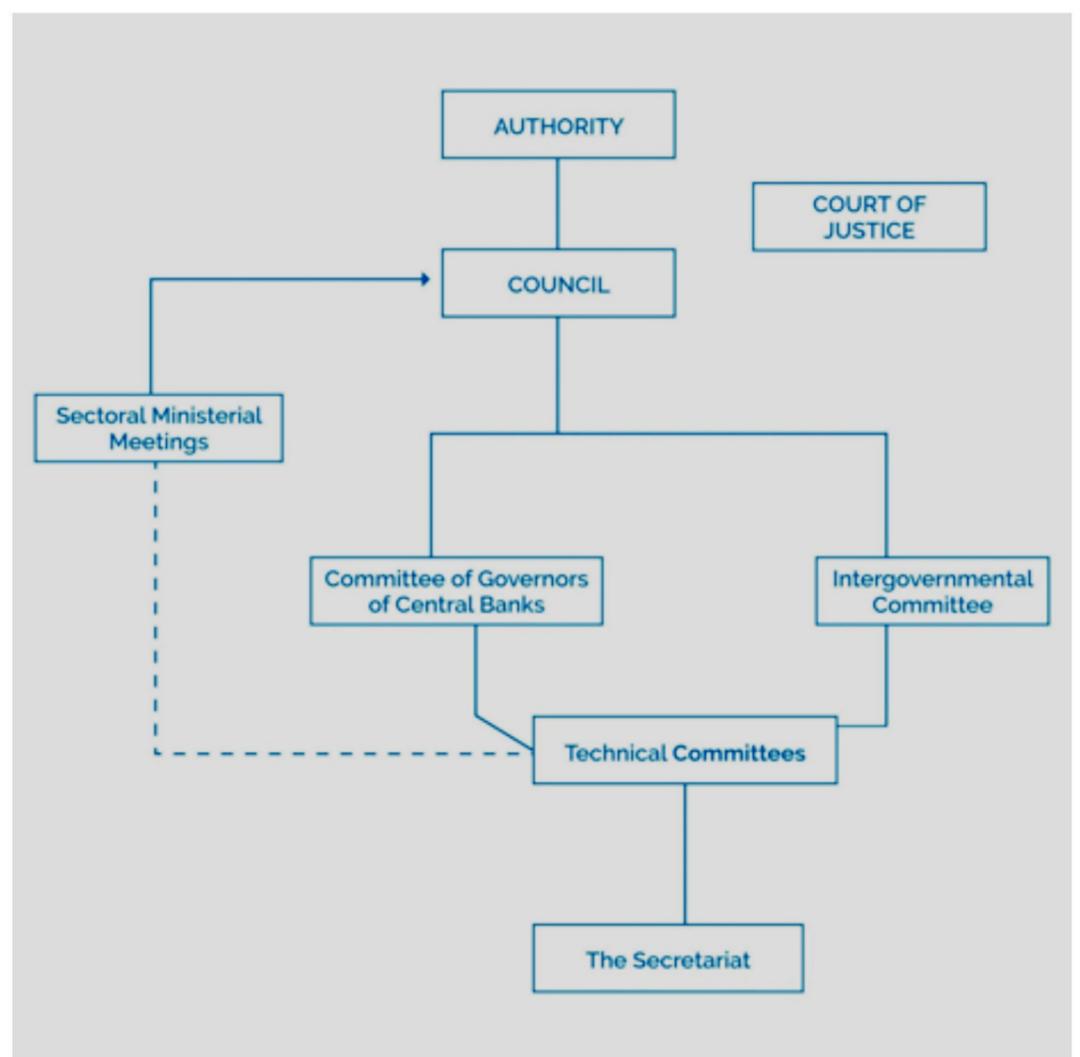
L'Association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe (RAERESA) est l'une des institutions spécialisées du COMESA dans le domaine de la régulation de l'énergie. Ses objectifs comprennent entre autres le renforcement des capacités et le partage d'informations, la facilitation de la politique d'approvisionnement, la législation et la régulation de l'énergie.

Benjamin Kuriyo

Le processus décisionnel au sein de l'organisation

Le COMESA a développé une structure décisionnelle globale au sommet de laquelle se trouve la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des 21 pays membres. Il y a ensuite un Conseil des ministres responsable de l'élaboration des politiques, 12 comités techniques et une série d'autres organes consultatifs (y compris les relations spécifiques avec les pays partenaires et les mieux des affaires).

En outre, chaque Etat membre nomme des personnes de liaison dans leurs ministères respectifs qui font partie du processus de communication au jour le jour. La coordination générale est assurée par le Secrétariat basé à Lusaka en Zambie.



Structure organisationnelle du COMESA

La pérennisation de la culture du café, une incertitude ?

Bien que les femmes et les jeunes représentent une part significative de la population au Burundi, leur rôle dans la culture du café est largement sous-estimé. Les jeunes, en particulier, se détournent de cette filière pour diverses raisons, tandis que les femmes, bien que responsables d'une grande partie des tâches liées à la culture du café, ne bénéficient pas du fruit de leurs efforts. Cette situation soulève de sérieuses inquiétudes quant à l'avenir de cette culture essentielle pour le développement économique du pays. Pour garantir la pérennité de la filière café, il est crucial de mettre en place des initiatives qui favorisent l'inclusion et l'autonomisation de ces deux groupes, leur permettant ainsi de jouer un rôle actif et rémunérateur dans cette filière.

Pour diverses raisons, les jeunes qui s'intéressent à la culture du café sont peu nombreux dans les provinces de Kayanza et Ngozi. Les producteurs de café de Kayanza déplorent ce manque d'intérêt de la part des jeunes.

Nzimpora Claver, caféiculteur depuis l'âge de 12 ans, explique que les jeunes d'aujourd'hui recherchent des gains faciles et rapides. « Ils préfèrent souvent se rendre en ville où ils espèrent trouver de meilleures opportunités. Cependant, cette quête de gains rapides s'avérera improductive est vouée à l'échec tôt ou tard. Mais pour la culture du café, bien que le travail soit ardu et que les bénéfices soient lents à venir, ces derniers sont sûrs et durables », affirme-t-il.

Pour Emilienne Manirambona, l'absence d'attractivité du café chez les jeunes résulte d'une vision à court terme. « Ils pensent que le café ne génère pas assez de revenus. En réalité, cela relève de la paresse. Beaucoup préfèrent traîner dans la rue vendant à la sauvette quelques produits, se considérant comme des commerçants », observe-t-elle. Elle reconnaît que les revenus issus de la culture du café ne sont pas toujours suffisants et que l'entretien des cafiers est un travail harassant, notamment en raison de l'entretien nécessaire pour protéger les plants.

« Je conseillerai aux jeunes de faire attention. Ce qu'ils recherchent en ville est éphémère, tandis que le café, s'il est bien entretenu, est un investissement à vie », conclut-elle.

Risque de disparition ?

Cette situation préoccupe les caféiculteurs plus âgés, qui craignent que l'abandon de la culture du café par les jeunes ne finissent pas par entraîner sa disparition au Burundi. Pour contrer cela, certains producteurs s'efforcent de transmettre leur savoir-faire à leurs enfants.

« Pour ma part, je peux affirmer que le café est une plante qui permet de mener une vie tranquille et de subvenir à ses besoins. C'est pourquoi je souhaite transmettre cet héritage à mes enfants et leur dire que la culture du café a changé ma vie », partage Mme Manirambona. « En tant que parents, nous connaissons les bénéfices que nous avons tirés de cette culture et nous voulons que nos enfants grandissent avec cette même passion », ajoute-t-elle.



Emilienne Manirambona, membre de la coopérative Twaranyuzwe : « L'absence d'attractivité du café chez les jeunes résulte d'une vision à court terme ».

Nzimpora partage la même vision. « J'ai neuf enfants, dont deux sont déjà mariés et les autres sont encore sur le banc de l'école. J'ai demandé à l'un de mes fils de s'inscrire en agronomie pour qu'il puisse, un jour, reprendre l'exploitation familiale. Je lui ai expliqué qu'il ne devait pas étudier uniquement pour chercher un emploi stable, mais pour continuer ce que j'ai commencé. Je lui ai aussi parlé des avantages de la culture du café », conclut-il.

Lueur d'espoir ?

Ce qui rassure ces caféiculteurs, c'est que certains jeunes commencent à s'intéresser à la filière café. « Depuis que le Président de la République a encouragé les jeunes à devenir des entrepreneurs agricoles, je constate que beaucoup d'entre eux commencent lentement à s'intéresser à cette filière. Je suis convaincu qu'ils peuvent changer d'avis et revenir au café », témoigne Nzimpora.

La coopérative à laquelle appartient Emilienne œuvre pour inverser cette tendance. Comme elle le raconte, ils collaborent avec une organisation appelée Cococa qui regroupe plusieurs coopératives. Ensemble, ils explorent les moyens d'intégrer les jeunes dans les coopératives et de rendre la culture du café plus attrayante. Ils envisagent de constituer de petites associations de jeunes producteurs de café.

« J'encourage tous les jeunes à s'investir dans la filière café. Chaque fois que le Président de la République parle des agriculteurs, il ne passe sous silence le café. Cette culture a une importance capitale pour notre pays et améliore la vie de ceux qui la pratiquent », affirme-t-elle.

Quand le patriarcat affecte le secteur café

Les femmes représentent plus de la moitié de la population burundaise et assument une

grande part des tâches liées à la culture du café. Comme l'explique Emilienne Manirambona, ce sont elles qui s'occupent de l'entretien des plants, comme le désherbage et la taille des cafiers. Les hommes ne se manifestent souvent que lors de la récolte et pour le suivi des paiements. « Cela conduit certaines femmes à penser que le café appartient uniquement à leur mari », observe-t-elle.

C'est le cas d'Agnès Bucumi que nous avons rencontrée dans un champ de café à Kayanza en train de cueillir les cerises. Nous avons voulu savoir si les femmes de cette localité pouvaient être propriétaires de cafiers. « Une femme propriétaire de cafiers ? », s'étonne-t-elle. « Le café est une propriété des hommes. Ça s'est bien connu », dit-elle. Elle raconte son histoire :

« Mon mari possède ses propres cafiers auxquels je n'ai aucun droit même en tant que sa femme légitime. Il a plus de 400 pieds de

caféiers et souvent il les vend avant que les cerises ne soient mûres pour éviter que je ne les cueille et les vende à son insu. Les 110 pieds que je suis en train de cueillir appartiennent à nos six enfants. Après de longues disputes, il les a cédés aux enfants. Si aujourd'hui je peux les cueillir, c'est parce que je suis en bons termes avec mes enfants. Sinon, je ne détiendrais aucune part dans cette plantation », nous confie-t-elle, la douleur se lisant sur son visage.

Nous avons voulu savoir ce que représente le café pour elle. « Ikawa ni inkorabara », (le café est une source de malentendus), trouve-t-elle. Bucumi témoigne qu'elle partage cette triste réalité avec de nombreuses femmes de cette localité et estime que cela peut expliquer le désintéressement des femmes de la culture du café.

Emilienne ne nie pas l'existence de tels cas, mais souligne que les choses commencent à évoluer. « Aujourd'hui, certaines femmes gèrent les plantations de café et s'occupent des paiements, tandis que les hommes demeurent attachés à des mentalités anciennes, pensant que la culture du café est uniquement une affaire des hommes », conclut-elle.

Une préoccupation pour les coopératives

La situation des femmes burundaises dans la filière café est une préoccupation majeure pour des coopératives. Emilienne, membre de la coopérative Twaranyuzwe, nous en dit plus.

Cette coopérative a mis en place des stratégies pour aborder ce problème. « Lorsque le mari demande une avance sur paiement, nous exigeons qu'il se présente avec sa femme. Cela permet de protéger les femmes membres de notre coopérative et d'éviter que le mari ne retire l'avance sans le consentement de sa femme », explique-t-elle.

Les membres de cette coopérative peuvent obtenir une avance de 40% sur leur paiement. Pour cela, ils soumettent une demande à la coopérative en précisant l'utilisation prévue de cet argent. Si l'avance est approuvée après une évaluation minutieuse, la coopérative vérifie les fiches des agriculteurs. « Si le nom de l'épouse figure sur la fiche, nous n'accordons pas l'avance en son absence. Nous faisons venir le couple et nous leur demandons de signer pour retirer l'avance. Ainsi, nous protégeons les droits des femmes et évitons les abus de la part des maris », précise-t-elle.

Son collègue partage ce constat. « Je pense que les choses ont évolué. De nombreux projets et programmes introduisent des innovations en matière de genre dans notre société. Un père de famille peut maintenant dire à sa femme : « Je te donne ce champ, il t'appartient. Tu en prendras soin, tu en vendras les cerises et tout sera pour toi. » Aujourd'hui, il est courant de voir que dans les stations de lavage, l'homme et la femme ont chacun sa fiche. « Ainsi, à la fin du semestre, si la femme a besoin de quelque chose, comme un pagne ou autre, elle peut puiser dans ses propres ventes », conclut-il.

Cet article a été réalisé grâce à Journalismfund Europe par deux journalistes : Florence Inyabuntu et Ilaria Beretta, avec le soutien du Dr Parfait Nitunga.

Road to BAL : Urunani BBC excelle et rejoint Elite16

L'équipe burundaise de basketball Urunani BBC s'est imposée face aux équipes du Groupe D dans la compétition Road to BAL. Elle est la première à remporté la qualification pour l'Elite 16, le dernier tournoi qualificatif pour le championnat de la BAL. Le champion de la Vital'o Basketball League a mis fin au rêve de Dynamo BBC, tenant du titre et son éternel rival



Le club de basketball Urunani a dominé la formation GNB de Madagascar sur le score de 112 -56 dans la compétition Road to BAL et a arraché la qualification à l'Elite 16 (Photo d'illustration : Urunani BBC)

L'équipe burundaise de basketball Urunani BBC s'est imposée face à ses rivaux lors de la compétition Road to BAL qui s'est tenue à Kibaha, en Tanzanie. Le champion de la Vital'o Basketball League (VBL) 2024 qui représentait le pays dans cette compétition a dominé toutes les équipes, devenant ainsi la première à arraché la qualification pour disputer Elite16, le dernier tournoi qualificatif pour le championnat de la BAL.

Le club a réussi à remporter la victoire dans les quatre matchs que chaque équipe du groupe D devait jouer dans cette compétition. Lors du match d'ouverture, les basketteurs de JKT de la Tanzanie n'ont pas pu supporter la pression croissante d'Urunani BBC devant leurs fans. Le match s'est conclu par la victoire des ambassadeurs Burundais sur le score de 83 - 60.

Les hommes d'Elvis Hakizimana n'ont pas croisé les bras. Ils attendaient impatiemment l'arrivée de l'équipe Beau Vallon Heat, la sélection des Îles de Seychelles pour

maximiser les chances de continuer la course. Ainsi, Urunani BBC a damé le pion à cette sélection sur le score de 112 - 43. Le club de basketball Burundais Urunani BBC ne s'est pas arrêté là. Il est par la suite parvenu à dominer Nairobi City Thunder sur le score de 89-88 dans un match décisif qui opposait les deux équipes vendredi le 18 octobre 2024 à Kibaha en République Unie de Tanzanie. Mais, il faudra attendre la dernière rencontre pour que Urunani BBC accomplisse sa mission en toute tranquillité et gaieté en écrasant la

formation GNB de Madagascar sur le score de 112 -56.

Urunani BBC, champion de la Vital'o Basketball League 2024

La victoire d'Urunani BBC a donné beaucoup d'espoir aux fans du sport burundais en général et plus particulièrement aux amateurs du ballon jaune qui ont par la suite commencé à féliciter l'équipe et lui souhaiter d'aller de l'avant. « Il faut

qu'on investisse dans le basketball qui est entrain de damer le pion au football », ont commenté certains internautes sur leurs plateformes en rappelant les récentes défaites de la sélection nationale de football lors des matchs comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025.

Urunani BBC a remporté le plus grand championnat national de basketball (VBL 2024) devant la formation de Dynamo BBC, tenant du titre et son éternel rival, pour décrocher son ticket en vue de participer à la Road to BAL, une compétition continentale qui regroupe les champions de plusieurs fédérations africaines. Malgré ses efforts, Dynamo n'a pas pu tenir devant cette équipe qui a finalement remporté le Game 7 (Playoffs) sur un score serré de 80 -75 lors de leur rencontre finale en septembre dernier. Urunani avait totalisé quatre victoires contre trois de Dynamo.

L'histoire des maillots estampillés «Visit Rwanda» reste gravée dans les mémoires des amateurs du ballon jaune

Si Dynamo BBC a perdu son ticket pour le Road to BAL 2025, cette équipe a joué pour la première dans l'histoire du Burundi le BAL 2024, la phase finale du prestigieux championnat du continent africain avant d'être disqualifié pour avoir refusé de porter un logo du sponsor officiel affichant « Visit Rwanda». Dès lors, les clubs et la fédération de Basketball du Burundi ont traversé

une crise : les clubs ont enregistré des départs des meilleurs joueurs tandis que la Febabu a enregistré les démissions des membres de son staff. Quant à lui, la formation de Dynamo a dû payer une amende pour avoir joué un match du BAL avec un logo du sponsor officiel dissimulé.

Sur le plan économique, le pays a perdu la visibilité qu'il aurait gagné si le club avait participé dans cette compétition. Les joueurs ont perdu des primes qui auraient pu favoriser leur développement personnel et/ou collectif. Ils ont également perdu de leur visibilité car c'est à travers ces rencontres sportives de haut niveau que les jeunes talents sont repérés et valorisés par les grands clubs internationaux de basketball.

L'apogée d'Urunani BBC et l'histoire des maillots estampillés «Visit Rwanda» suscitent des inquiétudes chez les amateurs du ballon Jaune. Lors de l'émission publique des membres du gouvernement qui s'est tenue en province de Makamba, Amb. Rémy Barampama, porte-parole du ministère ayant la jeunesse et les sports dans ses attributions a indiqué que la Febabu a entamé des négociations pour plaider que les règles du BAL soient annoncées bien avant pour qu'on puisse se préparer en conséquence. A l'heure actuelle, on se demande alors si toutes les conditions sont réunies pour que la formation d'Urunani BBC puisse jouer le BAL au cas où elle décrocherait le ticket. Wait and See!

Méchaël Tuyubahe

SPORT

Vers l'émergence du handball burundais ?

Plus de 20 jeunes joueurs de handball et leurs entraîneurs participent à un camp d'entraînement pour apprendre les nouvelles techniques de ce sport avec l'expertise de Rabah Graichi, un expert international. Cette initiative est soutenue par l'ambassade de France au Burundi.

Ce camp d'entraînement, qui se tient du 23 au 29 octobre 2024 sur le terrain dit « Département » à Bujumbura, accueille 28 jeunes joueurs de handball dont 14 garçons et 14 filles des équipes Rumuri, Sisters et Etoile du Nil. Ces joueurs, accompagnés de leurs entraîneurs, bénéficient de diverses séances de formation encadrées par l'expert Rabah Graichi, venu d'Algérie. Selon Dauphin Nikobamye, président de la Fédération Burundaise de Handball (FEBUHAND), en plus des entraînements physiques, des séances théoriques sont prévues pour corriger des erreurs techniques encore présentes chez les joueurs. Les jeunes participants, sélectionnés pour leur talent, acquièrent de nouvelles techniques et pratiques qui les aideront à participer à des compétitions internationales. Le camp d'entraînement sera donc bénéfique tant pour les joueurs que pour les entraîneurs.

« Nous passerons une semaine ensemble, au cours de laquelle les joueurs acquerront de nombreuses compétences auprès du professionnel international », indique M. Nikobamye. Il encourage



28 jeunes joueurs de handball, dont 14 garçons et 14 filles, bénéficient de diverses séances de formation sous l'encadrement de l'expert algérien Rabah Graichi.

les joueurs à tirer le maximum de cette expérience en faisant preuve de discipline et de ponctualité. Selon lui, les apprentissages acquis leur seront utiles à l'avenir. Le président de la FEBUHAND compte particulièrement sur ces jeunes sportifs, qui représentent l'espoir du handball burundais et pourraient représenter le pays dans des compétitions régionales, continentales ou mondiales. De son côté, l'expert Graichi insiste sur l'engagement, la discipline et la concentration des joueurs pour que leur travail porte des fruits. Malgré cet élan, le handball burundais

est confronté à des défis de taille, principalement financiers, qui freinent le développement de ce sport et de ses joueurs, souligne M. Nikobamye.

Un projet financé par l'ambassade de France

Ce camp d'entraînement s'inscrit dans le cadre du Projet pour l'Emergence et la Promotion des Sportifs (PEPS), financé par l'ambassade de France au Burundi à hauteur d'un million d'euros pour une période de 18 mois. Ce projet est mis en œuvre par le Comité National

Olympique (CNO) et le Comité Paralympique du Burundi (CPB) et vise à renforcer les capacités des sportifs burundais en vue des compétitions internationales à l'horizon 2026. Le projet s'articule autour de trois volets : la détection des talents et le renforcement des clubs, le suivi et l'accompagnement des talents ainsi que l'appui aux compétitions et à la mobilité internationale.

Le CNO, soutenu par le projet PEPS, ambitionne de gagner des médailles aux prochaines olympiades et de multiplier le nombre d'athlètes

burundais compétitifs sur la scène internationale. « En réalité, le projet PEPS s'adresse particulièrement aux sportifs, car ce sont eux qui sont susceptibles de remporter des médailles dans les compétitions internationales », précise Jean Clément, chargé de projets à l'ambassade de France au Burundi. Mais, ajoute-t-il, pour atteindre cet objectif, les sportifs doivent s'entraîner deux à trois fois par jour sous l'encadrement des experts ; d'où la présence de l'expert algérien au Burundais pendant une semaine. M. Clément encourage les jeunes participants à prendre des notes, car une fois l'expert parti, ils devront poursuivre les entraînements collectifs et individuels.

Le projet PEPS soutient les sportifs en facilitant leur entraînement, en fournissant les équipements nécessaires, en formant les encadreurs et en assurant les soins médicaux requis. En cas de compétitions internationales ou de stages, le projet prendra en charge les frais. Toutefois, comme le souligne M. Clément, ce soutien sera accordé aux sportifs les plus méritants et les plus déterminés. En plus, les équipes affichant un fort potentiel recevront un appui pour participer à des compétitions internationales en complément des efforts déployés par l'Etat burundais.

Outre le handball, d'autres sports bénéficient également de l'appui du projet PEPS, notamment le basketball, le rugby, le badminton, le goalball, le tennis de table, le para-athlétisme et bien d'autres.

Gilbert Nkurunziza



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES

